



Aide aux journalistes pigistes : la prestation de Deloitte en question

Remis le 16 mars, le rapport de la commission d'enquête du Sénat sur les relations entre l'Etat et les cabinets privés ([lire ici](#)) a, à juste titre, soulevé des réactions d'indignation. Celui-ci révèle qu'en 2021, ces dépenses « ont dépassé le milliard d'euros » et qu'entre 2018 et 2021, les sommes dépensées en conseils par les seuls ministères ont été multipliées par près de 2,4. Les sénatrices et sénateurs s'interrogent sur la « place dans la décision publique » de ces cabinets et soulignent le risque d'une « relation de dépendance ».

Cas le plus commenté, celui de McKinsey, qui a bénéficié de millions d'euros de prestations ces dernières années, dans tous les domaines : transformation de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, « réforme » des APL, gestion de la crise sanitaire, réflexions sur l'avenir du métier d'enseignant... L'enquête pointe plusieurs fiascos parmi ces missions et assure que les filiales françaises de l'entreprise n'ont payé aucun impôt depuis dix ans.

Ce scandale ne doit pas faire oublier le reste. Dans son édition du 21 mars, la *Correspondance de la presse* souligne que la commission d'enquête pointe, entre autres, la gestion des aides publiques pour la modernisation des diffuseurs de presse et aux journalistes pigistes ayant perdu des revenus à cause du Covid, confiée par le ministère de la Culture au cabinet Deloitte. Extrait du rapport : « Dans les deux cas, on peut clairement s'interroger sur la plus-value d'un cabinet de conseil pour gérer le versement d'aides publiques. »

Pour l'aide aux journalistes pigistes, l'enquête rappelle qu'« à la clôture de la première campagne à la mi-novembre 2021 [une seconde est en cours, NDLR], 1 106 demandes avaient été transmises, dont 594 donneront finalement lieu à une décision favorable. [...] À date, le coût pour l'État de cette prestation s'élève à 142 014 euros pour un montant d'aides versées supérieur à 2,6 millions d'euros. »

L'enveloppe consacrée à ces aides est pourtant de deux fois 15 millions d'euros et nous estimons que 5 000 journalistes pigistes ont perdu des revenus entre 2019 et 2020. Dès octobre 2021, devant le très faible nombre d'aides accordées, le SNJ-CGT réclamait une évolution des critères d'attribution ([lire ici](#)), qu'il a obtenue, avec d'autres organisations de journalistes.

Le SNJ-CGT s'interrogeait aussi sur le prestataire retenu : « Face à des situations souvent

complexes et particulières, il est d'ailleurs très regrettable que l'opérateur qui connaît le mieux les journalistes pigistes, Audiens, n'ait pas été choisi pour gérer la mise en place de cette aide, au bénéfice du cabinet Deloitte. » Ainsi, Deloitte a été absent de la communication sur le dispositif, qui a principalement reposé sur les organisations de journalistes et les services du ministère.

Le SNJ-CGT demande désormais que toute la lumière soit faite sur les conditions d'attribution du marché à Deloitte, sur la mission exacte qui lui a été confiée, son coût, son efficacité et le travail réellement effectué par le cabinet.

Montreuil, le 29 mars 2022.